L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 17 Rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 10 MAI 1889.

PETITES ANNONCES.

VACHE—Le 9 mai, une vache; le propriétaire peut la revoir en prouvant qu'elle est à lui en payant les frais à A. Schoen-Kemm, 1 Gentilly, près la machine de Pesmest. 10mai—3f

DEMANDES D'EMPLOI.

MANDE—Une dame désire se rendre utile comme ménagère ou gardienne d'enfants, à la campagne; pas d'objection pour Mississippi; meilleures recommandations demandées? 150 rue Royale. 7mai—

A VENDRE.

VENDRE—Une groceria. S'adresser coin Columbus et Claiborne. 7mai—7f

VENDRE—Maison seule, 267 rue St Philippe; six appartements. S'adresser 96 Magnolias.
1—6f 2 sem—sam, dim, jeu

DEMANDER.

demande—Deux sonneurs en pianolas expérimentés. Bons gages et emploi permanent. S'adresser 34 Decatur. 8 mai—3f

demande—25 dames pour faire de la lingerie de maison; bonne rémunération donnée. Les personnes compétentes doivent s'adresser. Rouf & Lamamin, 2nd Remparts.

demande—gardienne d'enfants bien recommandée. (S'adresser, A. Lionnet, coin Claude et Broad.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mobilier, installation de magasin, vitrines, etc.

Joseph Vahlsing vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,120—Division E.—Il sera vendu en ordre de vente dudit du 26 avril 1889 (sainement annoncé) au mol adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le mobilier à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 13 mai 1889, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Les lieux, 111 rue Baronne, un vaste assortiment de bijoux de valeur, se composant de bracelets, boucles d'oreilles, bagues, bracelets, chaînes, boutons de manche, boutons de chemise, épingles de cravate, montres, pendules, etc.; aussi, vitrine, vitres, installation, etc.

Pour voir, prendre un inventaire enregistré dans la dite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
mai—8 9 10 11 12 13

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de August Fleckinger et de Anna Christina Fleckinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,932—Division D.—Il est fait savoir à tous ceux qui prétendent droit à la succession de feu Anna Christina Fleckinger, décédée à Orléans, que le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles ils ne seraient pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

10mai—10, 15, 19.

Succession de Sarah L. Jose.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,448—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Ernest Potter, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

10mai—10 15 19

Succession de Peter Dowery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,779—Division B.—Il est fait savoir que Mme Ellen H. Dowery a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Dowery, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

mai—8, 14, 17.

Succession d'Emilia et Joseph Arceneaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,823—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pierre Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 avril—30—4,9mai

Succession de Peter Burrill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,450—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier

30 avril—30—4 mai 4,9

Succession de Elizabeth Howland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,544—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par I. H. Lanet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 avril—30—4 9 mai

Succession de Mary Ann Kelly, veuve de A. J. Ross.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,875—Division B.—Attendu que Mme Emma Lemprer, veuve de E. Glenday, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Camille E. Glenday, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

mai—7,11,16

Succession de Mme Selina D. Hobbs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,434—Division C.—Il est fait savoir à tous ceux qui prétendent droit à la succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

mai—8, 14, 17.

Succession d'Alphonse Biaccabe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,843—Division C.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alphonse Biaccabe, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

2 mai—2 7 11

Succession de Jacob Bernard et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,395—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Scherr, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

mai—2 7 11

Succession de Camille E. Girardey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,875—Division B.—Attendu que Mme Emma Lemprer, veuve de E. Glenday, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Camille E. Glenday, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

mai—5,10,14.

Succession de Abigail L. Stark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,504—Division C.—Il est fait savoir à tous ceux qui prétendent droit à la succession de feu Abigail L. Stark, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. H. Letchford, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 avril—30—mai 4,9

Ventes de Propriétés foncières
POUR
TAXES D'ETAT

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Premier District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 8ème jour de Juin A. D., 1889 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1888 y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 décembre 1888, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Le numéro de lot et de l'îlot employé pour la désignation des propriétés annoncées ci-dessous est celui des tableaux d'assessement pour l'année 1888, enregistrés en ce moment dans mes bureaux.

Les noms des dite contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables sus dits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

AUER, MME GEORGE—
Taxe de 1888, montant à.....$45 00
1 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Prytanée et Magnolia, désigné comme lot No. 2 dans l'îlet No 63 mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas.

APPLEGATE, WM. EDWARD, MARGT. ELIZABETH et LUCIE—
Taxe de 1888, montant à.....$7 80
2 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bassin, Perdido, Franklin et Gravier désignés comme lots Nos 14 et 15 dans l'îlet No 304 mesurant 31 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Bassin sur 127 pieds de profondeur.

APPLEGATE, WM. EDWARD, MARGT. ELIZABETH et LUCIE—
Taxe de 1888, montant à.....$4 20
3 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bassin, Perdido, Gravier et Franklin, désigné comme lot No. 13 dans l'îlet No 304 mesurant 30 pieds 6 pouces sur 127 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur.

APPLEGATE, WM. EDWARD, MARGT. ELIZABETH et LUCIE B—
Taxe de 1888, montant à.....$12 00
4 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Magnolia, Prytanée et Maison Blanche, désigné comme lot No 20 dans l'îlet No 194 mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5½ lignes de profondeur d'un côté et 140 pieds 3 pouces et 5 lignes de l'autre.

CONDON VVE PAT—
Taxe de 1888, montant à.....$1 80
36. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Bienville, Bonne Esperance et Bonne Nouvelle, désigné comme lot No 27 dans l'îlet No. 183 mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue Palmyre désigné comme lot No 27 dans l'îlet No. 183 mesurant 25 pieds 7 pouces de profondeur.

CRAVEN, MME B.—
Taxe de 1888, montant à.....$9 00
38. Un lot de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St-James, Peters et Market, désigné comme lot No 22 dans l'îlet No 36, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1888, montant à.....$6 00
11 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St-James, Peters et Market, désigné comme lot No 21 dans l'îlet No 36, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1888, montant à.....$12 00
12 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St-James, Peters et Market, désigné comme lot No 20 dans l'îlet No. 36, mesurant 28 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1888, montant à.....$15 00
13. Un lot de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St-James, Peters et Market, désigné comme lot No 19, dans l'îlet No 36, mesurant 27 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et St-James.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1888, montant à.....$12 00
14. Deux lots de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-James, Peters et Market, désignés comme lots Nos 17 et 18 dans l'îlet No 36 mesurant 85 pieds 11 pouces de face à la rue St James sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1888, montant à.....$ 24 00
15 Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Tchoupitoulas, et Peters St James, désignés comme lots 4 et 5 et 6 dans l'îlet No36, les lots 4 et 5 mesurant 55 pieds 11 pouces de face à une allée sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, le lot No 6 mesurant 41 pieds 11 pouces et ½ ligne de face à une allée sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

BOWMAN, CLEMENTINE—
Taxe de 1888, montant à.....$3 15
16. Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barracks, Galvez, Milne et Palmyre, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 525 mesurant 26 pieds de face à la rue Barracks sur 120 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Banks et Miro.

BUTLER, MARY—
Taxe de 1888 montant.....$13 20
17. Deux lots de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Magnolia, l'avenue Tulane, les rues Gravier et Claiborne, désignés comme lots nos 10 et 11 dans l'îlet No 405, mesurant 52 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Magnolia sur 120 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur d'un côté et 114 pieds 2 pouces et 7 lignes de l'autre.

BULGER, MME BRIDGET M.—
Taxe de 1888, montant.....$9 00
18. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Girod, Bassin, Julie et Franklin, désigné comme lot no 22 dans l'îlet No 309, mesurant 36 pieds de face à la rue Girod sur 110 pieds de profondeur.

BILLET, MME ELIZABETH—
Taxe de 1888, montant à.....$54
20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Rampart, Dryade et Pryanée, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 270, mesurant 95 pieds 10 pouces de face à la rue Perdido, 96 pieds 6 pouces de profondeur du côté sud, sur 30 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Perdido et Rampart.

BILLET, MME ELIZABETH—
Taxe de 1888, montant à.....$36 00
21. Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Rampart, Gravier, Ferdinand et Dryades, désigné comme lot No 21. dans l'îlet No 269, mesurant 40 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Rampart sur 95 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur un côté et 95 pieds 10 pouces et 6 lignes de l'autre.

BEER, H. BR. ET NEWGASS—
Taxe de 1888, montant à.....$19 00
22. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Dryades, Gravier et Baronne, désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 264, mesurant 34 pieds 10 pouces de face à la rue Union sur 105 pieds de profondeur.

BOENSELL, HERMAN T.—
Taxe de 1888, montant à.....$7 20
26. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Magnolia, Berlandier et Locust, désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 388, mesurant 21 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur 96 pieds 9 pouces de profondeur.

BARRY, MME PARMELIA—
Taxe de 1888, montant à.....$9 60
31. Deux lots de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Race et Religieuse, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'îlet No 80 mesurant 94 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 94 pieds 6 pouces de profondeur.

BARRY, MME PARMELIA—
Taxe de 1888, montant à.....$6 00
31. Deux lots de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Orange, Race et Religieuse, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'îlet No 80, mesurant 49 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 70 pieds 6 pouces de profondeur.

BARRY, MME PARMELIA—
Taxe de 1888, montant à.....$16 00
32. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Race, Religieuse, St-Thomas et Robin, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 41 pieds de face à la rue Race sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

BARRY, MME PARMELIA—
Taxe de 1888, montant à.....$18 60
33. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Race, Religieuse, St-Thomas et Robin, désigné comme lot No 14 dans l'îlet No 41 pieds de face à la rue Race sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

BARRY, MME PARMELIA—
Taxe de 1888, montant à.....$2 75
34. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Religieuse, Robin, St-Thomas et Race désigné comme lot No 11, dans l'îlet No 78, mesurant 32 pieds 11 pouces de face à la rue Religieuse sur 87 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur

BARRY, MME PARMELIA—
Taxe de 1888, montant à.....$7 20
35. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Orange, Péters et Race désigné comme lot No 25 dans l'îlet No. 40, mesurant 31 pieds et 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5½ lignes de profondeur d'un côté et 140 pieds 3 pouces et 5 lignes de l'autre.

CONDON VVE PAT—
Taxe de 1888, montant à.....$1 80
36. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Bienville, Bonne Esperance et Bonne Nouvelle, désigné comme lot No 27 dans l'îlet No. 183 mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue Palmyre désigné comme lot No 27 dans l'îlet No. 183 mesurant 25 pieds 7 pouces de profondeur.

CRAVEN, MME B.—
Taxe de 1888, montant à.....$9 00
38. Un lot de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St-James, Peters et Market, désigné comme lot No 22 dans l'îlet No 36, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1888, montant à.....$6 00
11 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St-James, Peters et Market, désigné comme lot No 21 dans l'îlet No 36, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1888, montant à.....$12 00
12 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St-James, Peters et Market, désigné comme lot No 20 dans l'îlet No. 36, mesurant 28 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1888, montant à.....$15 00
13. Un lot de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St-James, Peters et Market, désigné comme lot No 19, dans l'îlet No 36, mesurant 27 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et St-James.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1888 montant.....$12 00
14. Deux lots de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-James, Peters et Market, désignés comme lots Nos 17 et 18 dans l'îlet No 36 mesurant 85 pieds 11 pouces de face à la rue St James sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1888, montant à.....$ 24 00
15 Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Tchoupitoulas, et Peters St James, désignés comme lots 4 et 5 et 6 dans l'îlet No36, les lots 4 et 5 mesurant 55 pieds 11 pouces de face à une allée sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, le lot No 6 mesurant 41 pieds 11 pouces et ½ ligne de face à une allée sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

BOWMAN, CLEMENTINE—
Taxe de 1888, montant à.....$3 15
16. Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barracks, Galvez, Milne et Palmyre, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 525 mesurant 26 pieds de face à la rue Barracks sur 120 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Banks et Miro.

BUTLER, MARY—
Taxe de 1888 montant.....$13 20
17. Deux lots de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Magnolia, l'avenue Tulane, les rues Gravier et Claiborne, désignés comme lots nos 10 et 11 dans l'îlet No 405, mesurant 52 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Magnolia sur 120 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur d'un côté et 114 pieds 2 pouces et 7 lignes de l'autre.

BULGER, MME BRIDGET M.—
Taxe de 1888, montant.....$9 00
18. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Girod, Bassin, Julie et Franklin, désigné comme lot no 22 dans l'îlet No 309, mesurant 36 pieds de face à la rue Girod sur 110 pieds de profondeur.

BILLET, MME ELIZABETH—
Taxe de 1888, montant à.....$54
20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Rampart, Dryade et Prytanée, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 270, mesurant 95 pieds 10 pouces de face à la rue Perdido, 96 pieds 6 pouces de profondeur du côté sud, sur 30 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Perdido et Rampart.

BILLET, MME ELIZABETH—
Taxe de 1888, montant à.....$36 00
21. Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Rampart, Gravier, Ferdinand et Dryades, désigné comme lot No 21. dans l'îlet No 269, mesurant 40 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Rampart sur 95 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur un côté et 95 pieds 10 pouces et 6 lignes de l'autre.

BEER, H. BR. ET NEWGASS—
Taxe de 1888, montant à.....$19 00
22. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Dryades, Gravier et Baronne, désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 264, mesurant 34 pieds 10 pouces de face à la rue Union sur 105 pieds de profondeur.

BOENSELL, HERMAN T.—
Taxe de 1888, montant à.....$7 20
26. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Magnolia, Berlandier et Locust, désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 388, mesurant 21 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur 96 pieds 9 pouces de profondeur.

BARRY, MME PARMELIA—
Taxe de 1888, montant à.....$9 60
31. Deux lots de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Race et Religieuse, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'îlet No 80 mesurant 94 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 94 pieds 6 pouces de profondeur.

BARRY, MME PARMELIA—
Taxe de 1888, montant à.....$6 00
31. Deux lots de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Orange, Race et Religieuse, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'îlet No 80, mesurant 49 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 70 pieds 6 pouces de profondeur.

BARRY, MME PARMELIA—
Taxe de 1888, montant à.....$16 00
32. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Race, Religieuse, St-Thomas et Robin, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 41 pieds de face à la rue Race sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

BARRY, MME PARMELIA—
Taxe de 1888, montant à.....$18 60
33. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Race, Religieuse, St-Thomas et Robin, désigné comme lot No 14 dans l'îlet No 41 pieds de face à la rue Race sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

BARRY, MME PARMELIA—
Taxe de 1888, montant à.....$2 75
34. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Religieuse, Robin, St-Thomas et Race désigné comme lot No 11, dans l'îlet No 78, mesurant 32 pieds 11 pouces de face à la rue Religieuse sur 87 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur

BARRY, MME PARMELIA—
Taxe de 1888, montant à.....$7 20
35. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Orange, Péters et Race désigné comme lot No 25 dans l'îlet No. 40, mesurant 31 pieds et 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5½ lignes de profondeur d'un côté et 140 pieds 3 pouces et 5 lignes de l'autre.

CONDON VVE PAT—
Taxe de 1888, montant à.....$1 80
36. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Bienville, Bonne Esperance et Bonne Nouvelle, désigné comme lot No 27 dans l'îlet No. 183 mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue Palmyre désigné comme lot No 27 dans l'îlet No. 183 mesurant 25 pieds 7 pouces de profondeur.

CRAVEN, MME B.—
Taxe de 1888, montant à.....$9 00
38. Un lot de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St-James, Peters et Market, désigné comme lot No 22 dans l'îlet No 36, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1888, montant à.....$6 00
11 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St-James, Peters et Market, désigné comme lot No 21 dans l'îlet No 36, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1888, montant à.....$12 00
12 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St-James, Peters et Market, désigné comme lot No 20 dans l'îlet No. 36, mesurant 28 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1888, montant à.....$15 00
13. Un lot de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St-James, Peters et Market, désigné comme lot No 19, dans l'îlet No 36, mesurant 27 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et St-James.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1888 montant.....$12 00
14. Deux lots de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-James, Peters et Market, désignés comme lots Nos 17 et 18 dans l'îlet No 36 mesurant 85 pieds 11 pouces de face à la rue St James sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1888, montant à.....$ 24 00
15 Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Tchoupitoulas, et Peters St James, désignés comme lots 4 et 5 et 6 dans l'îlet No36, les lots 4 et 5 mesurant 55 pieds 11 pouces de face à une allée sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, le lot No 6 mesurant 41 pieds 11 pouces et ½ ligne de face à une allée sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

BOWMAN, CLEMENTINE—
Taxe de 1888, montant à.....$3 15
16. Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barracks, Galvez, Milne et Palmyre, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 525 mesurant 26 pieds de face à la rue Barracks sur 120 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Banks et Miro.

BUTLER, MARY—
Taxe de 1888 montant.....$13 20
17. Deux lots de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Magnolia, l'avenue Tulane, les rues Gravier et Claiborne, désignés comme lots nos 10 et 11 dans l'îlet No 405, mesurant 52 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Magnolia sur 120 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur d'un côté et 114 pieds 2 pouces et 7 lignes de l'autre.

BULGER, MME BRIDGET M.—
Taxe de 1888, montant.....$9 00
18. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Girod, Bassin, Julie et Franklin, désigné comme lot no 22 dans l'îlet No 309, mesurant 36 pieds de face à la rue Girod sur 110 pieds de profondeur.

BILLET, MME ELIZABETH—
Taxe de 1888, montant à.....$54
20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Rampart, Dryade et Prytanée, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 270, mesurant 95 pieds 10 pouces de face à la rue Perdido, 96 pieds 6 pouces de profondeur du côté sud, sur 30 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Perdido et Rampart.

BILLET, MME ELIZABETH—
Taxe de 1888, montant à.....$36 00
21. Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Rampart, Gravier, Ferdinand et Dryades, désigné comme lot No 21. dans l'îlet No 269, mesurant 40 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Rampart sur 95 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur un côté et 95 pieds 10 pouces et 6 lignes de l'autre.

BEER, H. BR. ET NEWGASS—
Taxe de 1888, montant à.....$19 00
22. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Dryades, Gravier et Baronne, désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 264, mesurant 34 pieds 10 pouces de face à la rue Union sur 105 pieds de profondeur.

BOENSELL, HERMAN T.—
Taxe de 1888, montant à.....$7 20
26. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle